



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du premier trimestre

États financiers (non audités)

Au 30 juin 2020 et pour le trimestre clos à cette date

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION.....	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du premier trimestre de 2020-2021</i>	<i>7</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	14
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	14
REVUE FINANCIÈRE.....	17
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	19
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	20
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	21
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	22
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	23

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Nous traversons actuellement une période sans précédent. Les problèmes auxquels nous sommes tous confrontés face à la pandémie de COVID-19 auraient semblé inimaginables il y a seulement quelques mois. Comme d'autres entreprises, EACL a été affectée par cette nouvelle réalité. La pandémie a bouleversé nos activités et nous avons dû nous arrêter, étudier la situation, l'évaluer et nous y adapter pour pouvoir poursuivre nos travaux de façon sécuritaire pour protéger la santé de nos employés, du public et de nos communautés.

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), qui exploitent nos sites en notre nom, ont également ajusté leurs activités. Certains travaux ont été suspendus et d'autres se sont poursuivis, en prenant toutefois les dispositions nécessaires pour la sécurité des employés, afin de préserver la sûreté et la sécurité de nos sites et d'effectuer les tâches indispensables à notre mission.

Je tiens à souligner la flexibilité, l'innovation et la résilience des employés d'EACL et des LNC. Comme tant d'autres au Canada et ailleurs dans le monde, ils se sont mobilisés pour relever le défi et tirer parti de leurs capacités pour aider nos organisations à s'adapter et à prospérer, dans l'intérêt des Canadiens.

Le plus extraordinaire est la façon dont les employés d'EACL et des LNC ont rapidement mis leur importante expertise scientifique et technique au service du combat contre la COVID-19. Ainsi, un groupe de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens s'est associé avec des laboratoires nationaux et internationaux afin de développer un respirateur qui pourrait régler les pénuries partout dans le monde et qui fera l'objet de l'examen de Santé Canada dans les prochains mois. Un autre groupe d'experts a mis au point des unités de stérilisation à ultraviolets pour permettre la réutilisation de masques N95. Un groupe différent a développé des plateformes de ventilation visant à transformer des chambres d'hôpital en chambre d'isolement et d'autres employés ont fabriqué, à l'aide de l'impression 3D, plus de mille écrans faciaux qui ont été distribués à des organismes locaux de santé publique.

En plus des avantages évidents qu'il procure aux Canadiens, y compris les communautés locales de santé, cet effort démontre le potentiel et les capacités qui existent à Chalk River. La souplesse des laboratoires et leur capacité à répondre à une menace mondiale sont d'importants avantages tangibles que procurent des laboratoires nationaux de classe mondiale. Je suis particulièrement fier de ces réalisations, de l'innovation et de la créativité des scientifiques et des experts, ainsi que de leurs contributions à nos communautés.

Au cours des dernières semaines, EACL et les LNC ont annoncé leur plan de reprise respectif en réponse à la pandémie. Faisant écho aux mesures prises par les gouvernements et les autorités de la santé, les plans d'EACL et des LNC prévoient des approches par étapes qui conduiront, nous l'espérons, à un « nouveau normal ». Je suis heureux d'annoncer que certains travaux ont déjà repris sur nos sites et que nous continuons de suivre les recommandations du gouvernement et des autorités de la santé pour préserver la sécurité de nos employés et de nos communautés.

Grâce au télétravail, d'importants travaux de planification se sont poursuivis au cours du premier trimestre de l'exercice en cours, notamment pour les projets de remise en état des lieux au site de Whiteshell au Manitoba et de l'Initiative dans la région de Port Hope en Ontario, de même que pour la revitalisation des Laboratoires de Chalk River. De concert avec les LNC, EACL a également poursuivi le dialogue avec les parties prenantes et les groupes autochtones pour les renseigner sur les projets clés, et conclure, au besoin, des accords de relations à long terme. Nous réitérons notre engagement à établir et raffermir des relations avec les communautés locales et les groupes autochtones afin d'exploiter des possibilités mutuellement avantageuses.

Il convient de noter qu'au cours de ce trimestre, EACL a exercé son option de prolonger la durée du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur pour la période anticipée de dix ans, jusqu'en 2025. Cette prolongation du contrat permettra de poursuivre les travaux essentiels à la revitalisation des Laboratoires de Chalk River, afin de permettre une innovation nucléaire continue et de classe mondiale pour les décennies à venir. Elle permettra également de poursuivre sans interruption nos importants travaux de remise en état des lieux. Cette décision, prise sur la base du rendement à ce jour des LNC et de leurs sociétés mères, est le résultat du travail ardu, de l'expertise et de l'expérience des plus de 3 000 personnes œuvrant au sein des LNC, qui réalisent d'importantes activités scientifiques et de gestion de l'environnement pour le Canada, sur les sites d'EACL à travers le pays.

La situation continue de poser des défis pour les Canadiens, les organisations et les entreprises partout au pays, puisque nous continuons de faire face aux incertitudes suscitées par la pandémie. Ayant eu l'occasion de constater par moi-même la créativité et la résilience des équipes des LNC et d'EACL, je suis certain que nos organisations continueront de s'adapter à la situation et que nous pourrions poursuivre nos travaux importants visant à stimuler l'innovation nucléaire, à construire un campus nucléaire à la fine pointe de la technologie et à nettoyer nos sites contaminés.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton".

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du premier trimestre de 2020-2021 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 20 août 2020.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River. À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance des accords relatifs à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur au moyen de ses propres experts et en soutenant l'élaboration de la politique nucléaire du gouvernement. EACL exerce une fonction de critique afin de faire progresser ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

Un volet important du rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur consiste à établir les priorités pour les LNC et à surveiller et évaluer leur rendement afin

d'offrir de la valeur pour le Canada. À cette fin, EACL se fie à son équipe de petite taille, composée d'experts qui fournissent une surveillance des accords de l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Il convient particulièrement de souligner qu'au cours du premier trimestre, EACL a exercé son option de prolonger la durée du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur pour la période anticipée de dix ans, jusqu'en 2025. Le contrat avait une durée initiale de six ans avec une option de prolongation de quatre ans. La décision d'EACL d'exercer l'option de quatre ans a été prise sur la base du rendement à ce jour des LNC et du besoin continu des programmes de travail présentement en cours dans le cadre du contrat.

Cette prolongation du contrat permettra de poursuivre les travaux essentiels à la revitalisation des Laboratoires de Chalk River, afin de permettre une innovation nucléaire continue et de classe mondiale pour les décennies à venir. Elle permettra également de poursuivre sans interruption d'importants travaux de remise en état des lieux, dans l'intérêt de tous les Canadiens et des générations futures.

On distingue deux grands domaines d'activités :

1. Gestion environnementale responsable

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.



2. Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, en vigueur depuis 2016.

Faits saillants du premier trimestre de 2020-2021

Le premier trimestre de 2020-2021 a été marqué par une crise internationale sans précédent provoquée par la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les opérations et les activités des entreprises, des gouvernements et des citoyens partout dans le monde. La situation n'est pas différente pour EAACL et les LNC. Au cours de cette période, les deux organisations ont eu à prendre des décisions difficiles et inhabituelles.

La crise a eu de lourdes répercussions sur certaines de nos principales activités, notamment les projets de science, de construction et de remise en état, et a entraîné le report de nombreux projets, ce qui a exercé des pressions sur les échéanciers et sur les coûts. Bien que certains de ces projets soient présentés de façon plus détaillée ci-après, les répercussions réelles de la crise restent encore largement méconnues. Vu les incertitudes liées à la pandémie actuelle, l'incidence des coûts et des échéanciers sur les projets et les activités ne pourrait être pleinement comprise que bien plus tard dans l'année.

En même temps, les employés d'EAACL et des LNC ont mis à profit leur expertise technique unique pour faire avancer les projets dans l'intérêt des Canadiens. Les sites d'EAACL abritent certaines des plus grandes installations scientifiques du Canada. Les LNC, qui exploitent nos sites, ont mobilisé leurs scientifiques et leurs ingénieurs pour appliquer leur expertise à l'appui de solutions innovantes aux défis créés par la COVID-19. À titre d'exemple, les LNC font partie d'une équipe qui a développé un modèle de respirateur facile à fabriquer à l'aide de pièces en vente libre et accessibles.

Un résumé des réalisations pour le premier trimestre dans les deux principaux domaines d'activité d'EAACL, soit la gestion environnementale responsable et les laboratoires nucléaires, est présenté ci-après.

Gestion environnementale responsable

EAACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EAACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des

déchets radioactifs de haute activité (tel que le combustible usé de réacteurs), de moyenne activité et de faible activité (pour plus d'information sur les différents types de déchets radioactifs, visitez le site www.cnsccsn.gc.ca/fra/waste/index.cfm). Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne répondent pas aux normes modernes. Ces bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état, et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés selon les normes modernes.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Des progrès notables ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où plus de 92 structures et installations ont été démolies depuis 2015. Ces travaux permettent non seulement de réduire les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais aussi de dégager l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations, dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être éliminés d'une manière qui protège davantage l'environnement. Les LNC ont donc présenté une proposition visant à construire une installation de gestion des déchets près de la surface au site de Chalk River, une installation spécialement conçue pour éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés comme les couvre-chaussures et vêtements de protection, les chiffons, vadrouilles, équipement et outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. Une installation de gestion des déchets près de la surface est une méthode d'élimination des déchets radioactifs de faible activité appropriée qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets comprennent ceux qui sont actuellement stockés sur le site et ceux qui seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassement sur les sites d'EACL et dans le cadre des activités continues en science et technologie nucléaires (à savoir les sols et les débris de démolition contaminés).

Les progrès notables accomplis dans le domaine de la gestion environnementale responsable au cours du premier trimestre de 2020-2021 sont présentés ci-après.

Comme pour les trimestres précédents, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes au sujet du projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface sur le site de Chalk River, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires. Malgré la pandémie, les travaux se sont poursuivis dans ce secteur au cours du premier trimestre notamment en tenant des réunions dans le cadre de webinaires et de vidéoconférences. Les autres activités visant à

répondre aux questions en suspens et aux commentaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) se sont également poursuivies pour permettre aux LNC de finaliser l'Énoncé des incidences environnementales pour le projet.

Entre-temps, les LNC ont continué d'agrandir le site de stockage provisoire des déchets radioactifs de faible activité afin que les travaux de déclasserement des bâtiments en cours sur le site de Chalk River puissent aller de l'avant. En dépit du ralentissement des travaux physiques causé par les restrictions liées à la COVID-19, les efforts de planification se sont poursuivis pour faciliter la remise à l'état de fonctionnement de l'une des installations de gestion des déchets qui sera utilisée comme une zone d'entreposage pour les matériaux, y compris les déchets radioactifs de faible activité, provenant des autres sites d'EACL. L'objectif vise encore à regrouper les déchets dans un seul emplacement afin de réduire les risques ainsi que les coûts liés à la surveillance et à la sécurité des sites. Il convient de noter que la reprise des activités au site de Chalk River s'est effectuée graduellement en mai et en juin, et que les spécialistes en gestion des déchets ont été parmi les premiers à revenir sur le site, en observant les mesures de sécurité et de distanciation physique prescrites par les autorités de la santé.

Les travaux de planification visant la démolition des bâtiments et la réduction générale des risques se sont également poursuivis au site de Chalk River. Même si les travaux physiques ont été ralentis par les restrictions occasionnées par la pandémie, la planification, notamment la gestion des projets et l'ingénierie, s'est maintenue afin de faire avancer ces projets.

Au Manitoba, les travaux de déclasserement se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, qui était auparavant un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserement *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclasserement du réacteur de recherche *in situ* est fondé sur d'autres projets internationaux qui ont été exécutés de façon sécuritaire et offre une approche écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement des composants contaminés du réacteur. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du premier trimestre de 2020-2021, et malgré les restrictions imposées dans le cadre de la pandémie, les LNC ont poursuivi leur dialogue avec les parties prenantes, le public et les groupes autochtones sur leur proposition en organisant des réunions virtuelles et des conférences téléphoniques. Comme c'est le cas pour le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, les LNC ont continué à établir des relations et à travailler avec les groupes autochtones pour continuer à les impliquer dans les études liées au savoir traditionnel et le suivi environnemental en vue d'intégrer leur savoir et leurs commentaires au projet.

Les autres travaux de déclasserement requis au site de Whiteshell comprennent l'élimination du combustible sur le site et le traitement des déchets qui sont actuellement stockés dans des fosses et des réservoirs en surface ou souterrains. Les LNC travaillent actuellement à finaliser la conception de systèmes de récupération des déchets pour les installations de stockage de déchets qui devrait être complétée d'ici l'été 2020. Cette solution, première en son genre, devrait être fabriquée en grande partie au Canada par des fabricants canadiens. Compte tenu de son approche novatrice, elle comporte certains risques au niveau des coûts et de l'échéancier qui sont étroitement gérés par les LNC, sous la supervision d'EACL.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclassement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du premier trimestre, les LNC ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites virtuelles, des conférences téléphoniques et des webinaires. En particulier, les LNC ont réalisé, au début de juin, un recensement virtuel des martinets ramoneurs observés au réacteur à l'arrêt, offrant ainsi aux membres de la communauté une occasion de s'amuser en participant à cette activité dans le confort de leurs maisons, afin de respecter les mesures de distanciation physique.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, dans le cadre de l'**Initiative dans la Région de Port Hope**, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces municipalités. Deux installations près de la surface (cellules de confinement artificiel) ont été construites à cet effet, et des déchets continuent à y être stockés.

D'importants travaux en cours dans le cadre de l'Initiative dans la Région de Port Hope ont également été perturbés par la pandémie. Les restrictions physiques ont contribué à ralentir ou interrompre les activités de construction et de remise en état, notamment les travaux de remise en état des propriétés municipales et résidentielles. Les LNC ont continué de travailler étroitement avec les municipalités et les résidents locaux pour les tenir informés du calendrier de la reprise des travaux, conformément aux directives en matière de santé publique.

À l'heure actuelle, des volumes importants de déchets radioactifs de faible activité ont été stockés dans les installations : plus de 675 000 mètres cubes, ou 47 000 chargements de camions, à l'installation de Port Hope et plus de 780 000 mètres cubes, ou 51 000 chargements de camions, à l'installation de Port Granby, située à Clarington. Malgré l'incidence de la pandémie sur les activités, il est prévu que les travaux d'assainissement des déchets dans le cadre du projet de Port Granby seront terminés au cours du présent exercice, que l'installation de stockage sera recouverte et que le site sera fermé et prêt pour la surveillance à long terme dans les prochaines années.

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine nucléaire.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, les LNC utilisent également les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan à long terme décrivant les grandes lignes d'une approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques qu'ils entreprendront au cours de la période de planification pour répondre aux besoins du gouvernement fédéral, et permettre à des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2026, en vue de positionner le Canada comme chef de file dans cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir des options énergétiques à faible émission de carbone, fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables aux communautés éloignées, aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.
- **Décarbonisation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en

carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.

- **Thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie, c'est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies de la gestion de la remise en état des lieux** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale, et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

Comme il a déjà été mentionné précédemment, la pandémie de COVID-19 a engendré d'importants défis pour les activités commerciales au cours du premier trimestre. Toutefois, les LNC ont su mettre à profit l'expertise considérable de leurs employés et les capacités des Laboratoires de Chalk River pour fournir des solutions novatrices afin de faire face à la pandémie et de remédier à la pénurie de fournitures et d'équipement médicaux, en vue d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

À cet égard, les activités suivantes ont été mises en œuvre par les LNC au cours du premier trimestre :

- Dans le cadre de l'effort de collaboration du consortium Mechanical Ventilator Milano (respirateurs artificiels Milano), les LNC se sont associés avec des laboratoires nationaux et internationaux afin de concevoir de façon économique un respirateur composé de pièces simples, accessibles sur le marché libre. En mai, l'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, a annoncé que le gouvernement du Canada ferait l'acquisition de 10 000 respirateurs dans le contexte de la réponse nationale à la pandémie de COVID-19. Ces respirateurs devraient commencer à être livrés dès l'obtention des approbations de Santé Canada.
- Les LNC ont fait don de milliers de pièces d'équipement de protection individuelle pour pallier la pénurie, notamment des masques, des écrans faciaux fabriqués à l'aide de l'impression 3D, des gants et des sarraus de laboratoire à des hôpitaux et centres de santé locaux. L'organisation s'est mobilisée pour développer quelques solutions immédiates, notamment un centre de décontamination portable, des trousseaux d'isolation modulaires, des plateformes de ventilation pour freiner la propagation de la contamination et fournir une capacité d'isolation, ainsi que des solutions pour la réutilisation des masques N95 à l'aide de la stérilisation à ultraviolets.
- Une entente de collaboration avec Moltex Energy a été conclue en avril. Financée par l'Initiative canadienne de recherche nucléaire des LNC, l'entente comprend des travaux visant à appuyer certains aspects du programme de développement de combustible nucléaire de Moltex Energy pour son réacteur à sels stables, un modèle de petit réacteur modulaire de 300 MW.
- Les travaux de construction visant à transformer les Laboratoires de Chalk River en un complexe moderne de science et technologie nucléaires de classe mondiale se sont poursuivis, bien qu'à un rythme plus lent que prévu, compte tenu de la pandémie. Les travaux de construction du nouveau bâtiment de logistique et d'entreposage sont quasiment achevés, étant aux dernières étapes de l'installation et de la mise en service des systèmes mécanique et électrique du bâtiment. Les travaux de construction du bâtiment d'entretien progressent également : les fondations ont été creusées et la charpente en bois massif est entièrement terminée. Équipé d'un toit et d'un système de parois isothermes, le bâtiment est maintenant étanche aux intempéries. De plus, la nouvelle usine de traitement des eaux usées est pleinement opérationnelle.
- La pandémie n'a pas mis un frein aux importantes activités de gestion de projet et d'ingénierie hors site pour le Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, lesquelles ont progressé au cours du premier trimestre. Ces activités portaient sur les détails de la conception, la planification du projet, l'estimation des coûts et l'analyse des risques, et préparent le terrain pour les prochaines phases du projet qui s'achemine vers la construction. Le Centre combinera les capacités des installations existantes, mais désuètes, et les transformera en des installations blindées modernes et en un complexe de laboratoires de recherche. Il favorisera davantage les avancées dans le programme de science et technologie nucléaires, ainsi que les travaux en cours pour aider les sociétés de services publics à évaluer la prolongation de la vie utile et la fiabilité des réacteurs.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2020 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. Compte tenu de son rôle de surveillance, EACL adopte une approche de gestion des risques qui va au-delà des risques organisationnels et internes pour inclure la surveillance des risques des LNC. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, le cas échéant. La présente rubrique expose les principaux risques d'EACL, lesquels pourraient se répercuter sur ses résultats financiers.

Pandémie de COVID-19 : En réponse à la pandémie de COVID-19, EACL et les LNC ont pris des mesures importantes visant à protéger la santé et la sécurité de leur main-d'œuvre, et à préserver la sûreté et la sécurité des sites d'EACL. Ces mesures comprenaient la réduction des activités en mars sur l'ensemble des sites d'EACL. Les seules activités qui ont été maintenues sont celles qui sont nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des sites, ainsi que les tâches indispensables pour fournir d'autres services essentiels, avec la mise en place de mesures appropriées visant à protéger la santé et la sécurité des employés.

La pandémie qui sévit actuellement comporte des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des sites, et pourrait entraîner des incidences financières pour EACL et les LNC. Pour atténuer les risques liés à la sûreté et à la sécurité, EACL et les LNC suivent des plans exhaustifs de reprise, lesquels tiennent compte des directives du gouvernement de la santé publique, prévoient la mise en place de mesures de protection contre la COVID-19, notamment le réaménagement des espaces de travail et la modification des procédures de travail afin de respecter la distanciation physique, incluent la fourniture d'un équipement de protection individuelle ainsi que de la formation et comprennent des restrictions appropriées, notamment sur les voyages. Les LNC et EACL surveillent étroitement et analysent les incidences financières de la COVID-19, notamment les incidences à court terme sur les produits et les flux de trésorerie de 2020-2021, et les incidences à long terme sur l'efficacité des travaux, les calendriers des projets et la hausse globale des coûts des projets.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts hautement qualifiés, dont plusieurs possèdent de l'expérience en matière de gestion d'accords similaires aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental que du point de vue entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et d'exercer des fonctions appropriées de supervision et de critique pour garantir l'optimisation des ressources pour le Canada. Compte tenu de la petite taille d'EACL, la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans les différents secteurs de l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme représente un défi constant. Pour gérer ce problème, EACL s'efforce de s'adapter et d'être flexible en octroyant un certain nombre de contrats de service à des tiers pour renforcer les ressources au moment et aux endroits nécessaires, et en procédant à la formation croisée des employés lorsque l'occasion se présente. EACL a également élaboré un plan de relève qu'elle revoit au moins une fois par année. De plus, elle examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs similaires à l'échelle nationale et internationale.

Rendement de l'entrepreneur : Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux et n'obtienne pas le rendement attendu. Pour atténuer ce risque et favoriser le comportement approprié, le contrat avec les LNC est soigneusement structuré pour inclure plusieurs mécanismes de suivi du rendement des LNC par EACL. Annuellement, EACL établit des priorités reposant sur des cibles éloignées réalisables, afin d'optimiser les ressources pour le Canada. L'évaluation régulière de l'entrepreneur tout au long de l'année permet à EACL d'en souligner les forces et les faiblesses et à l'entrepreneur, par la suite, d'apporter les correctifs nécessaires.

Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel (NRU) en mars 2018 exerce des pressions sur les coûts. La perte des revenus tirés des activités du réacteur (y compris des ventes d'isotopes), combinée à la baisse du financement pour le réacteur NRU, entraînera des pressions accrues sur le financement futur. Bien que les LNC aient réussi à réduire les coûts indirects en 2019-2020 pour atténuer les pressions exercées sur les coûts, des efforts restent encore à faire dans ce domaine. Par conséquent, les LNC examinent toutes les options pour réduire les coûts et gérer les pressions exercées sur les coûts afin d'atténuer ce risque, en vue d'assurer la viabilité à long terme d'une organisation axée sur la science.

Principaux projets d'élimination des déchets : Une partie du mandat fondamental d'EACL consiste en la gestion environnementale responsable et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. À l'heure actuelle, trois projets importants se trouvent à différentes étapes de l'évaluation environnementale :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River
- Déclassement *in situ* du réacteur de recherche WR-1 au site de Whiteshell
- Déclassement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario

La réussite de ces projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des groupes autochtones. Déjà, les échéanciers ont été révisés pour s'assurer que tous les

commentaires et préoccupations du public et des groupes autochtones ont été pris en compte pour les trois projets, de même que les demandes de la Commission canadienne de la sécurité nucléaire de fournir des études techniques supplémentaires. Il a donc fallu consacrer plus de temps en vue d'élaborer un dossier de sûreté pour chaque projet. Dans l'ensemble, bien que ces modifications de calendrier aient nui à la capacité des LNC de commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, elles permettent une plus grande participation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets.

Collaboration et consultation des groupes autochtones : La collaboration avec les groupes autochtones demeure une priorité. Les attentes sont de plus en plus élevées à l'égard d'un soutien visant à appuyer la capacité de collaborer, les études liées au savoir traditionnel, l'analyse psychosociale et la participation aux processus officiels de réglementation. EACL a élaboré une stratégie de collaboration avec les groupes autochtones, laquelle a été revue par un conseiller spécialisé dans les relations avec les autochtones. Cette stratégie guide ses efforts de collaboration et de consultation. De plus, EACL et les LNC travaillent de concert pour coordonner la collaboration avec les communautés autochtones, de façon formelle et informelle, afin d'établir et de renforcer des relations fructueuses.

Relations publiques : Pour s'acquitter convenablement de son mandat, EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principales parties prenantes, y compris le gouvernement et le public. EACL cherche constamment des occasions d'établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d'atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa collaboration avec les LNC, EACL s'efforce d'établir une communication claire avec le public et d'utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux intervenants.

Cybersécurité : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d'EACL et fait l'objet d'une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein de l'organisation même, et les efforts en matière de cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l'information confidentielle d'EACL dans le cadre du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Un plan d'amélioration continue est en cours d'élaboration et comprend des composantes de formation et d'adaptation.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2020	30 juin 2019
Revenus		
Crédits parlementaires	165 \$	145 \$
Revenus tirés des activités commerciales	19	30
Revenus d'intérêts	1	1
	185	176
Charges		
Coût des ventes	15	21
Charges de fonctionnement	17	18
Charges contractuelles	52	57
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	72	69
	156	165
Excédent de la période	29 \$	11 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 165 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2020-2021, comparativement à 145 millions de dollars pour la période correspondante de 2019-2020. Cet écart pour le premier trimestre s'explique principalement par la hausse du financement nécessaire pour réaliser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets, comme prévu.

Revenus tirés des activités commerciales

Au premier trimestre de 2020-2021, des revenus de 19 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à des revenus de 30 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2019-2020. Les revenus comprenaient ceux tirés de la vente de technologies et des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. Les revenus tirés des activités commerciales ont diminué au premier trimestre de 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19 qui a occasionné le ralentissement des travaux et la réduction des activités.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes a diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des revenus mentionnée ci-dessus. Exprimé en pourcentage des revenus, le coût des ventes a augmenté comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des coûts additionnels des activités accrues de planification et de reprogrammation dans le contexte de la COVID-19.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 17 millions de dollars au premier trimestre sont comparables à celles enregistrées à la période correspondante de l'exercice 2019-2020.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre totalisent 52 millions de dollars, comparativement aux charges de 57 millions de dollars du premier trimestre de l'exercice 2019-2020. Cet écart pour le premier trimestre découle surtout de la baisse des dépenses engagées pour le réacteur NRU, qui a été mis à l'arrêt en 2018 et fait l'objet d'activités de clôture continues.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Au premier trimestre de 2020-2021, les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés de 72 millions de dollars sont comparables à celles enregistrées à la période correspondante de 2019-2020.

Excédent de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2020-2021 accusent un retard par rapport au Plan en raison de retards dans les activités de déclassement et de gestion des déchets et de projets d'immobilisations occasionnés principalement par les mesures d'arrêt prises en réponse à la pandémie de COVID-19. Les revenus tirés des activités commerciales d'EACL accusent aussi un retard par rapport au Plan. Les dépenses d'EACL pour l'exercice devraient s'élever à seulement 70 % à 80 % des niveaux prévus. Les projets devraient en général s'échelonner sur une période plus longue que prévu en raison du retard accusé pour l'exercice en cours et d'un plus faible taux d'exécution des travaux dans un contexte de postpandémie. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2020-2021.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2020	30 juin 2019
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	104 \$	233 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(32)	(17)
Augmentation de la trésorerie	72	216
Solde au début de la période	80	62
Solde à la fin de la période	152 \$	278 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 104 millions de dollars au premier trimestre de 2020-2021, contre 233 millions de dollars au cours de la période correspondante de 2019-2020. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au premier trimestre de 2019-2020 pour les activités du deuxième trimestre. Au cours de l'exercice considéré, le financement du deuxième trimestre n'a pas été reçu avant la fin du premier trimestre.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 32 millions de dollars au premier trimestre de 2020-2021, contre des sorties de trésorerie de 17 millions de dollars à la période correspondante de 2019-2020. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice considéré pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River et de la rémunération versée aux fournisseurs pour les travaux en immobilisations effectués au cours de l'exercice précédent.

Faits saillants de l'état de la situation financière

	30 juin	31 mars	Écart	Écart
<i>(en millions de dollars)</i>	2020	2020	en \$	en %
Actifs financiers	438 \$	524 \$	(86) \$	-16 %
Passifs	8 170	8 280	(110)	-1 %
Actifs non financiers	724	716	8	1 %
Déficit accumulé	(7 008)	(7 040)	32	0 %

À la clôture du premier trimestre de 2020-2021, EA CL présentait des actifs financiers de 438 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 86 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2020. Cet écart découle principalement de la diminution des crédits à recevoir qui ont été comptabilisés à la fin de l'exercice précédent et en grande partie utilisés au cours du premier trimestre.

La diminution de 110 millions de dollars des passifs est principalement attribuable à la baisse de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés en raison des dépenses liées aux activités de déclassement de même qu'à la baisse des montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens du fait des charges à payer aux LNC à la fin de l'exercice qui l'ont été au premier trimestre de 2020-2021.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats et du déficit accumulé. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats et du déficit accumulé ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 20 août 2020

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 20 août 2020

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

Au		30 juin 2020	31 mars 2020
(en milliers de dollars canadiens)	Notes		
Actifs financiers			
Trésorerie		151 727 \$	79 851 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		43 183	42 983
Placements détenus en fiducie		59 312	56 200
Créances clients et autres débiteurs	3	38 375	94 041
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	100 050
Stocks détenus en vue de la revente		145 390	150 538
		437 987	523 663
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	22 775	35 215
Avantages sociaux futurs	5	17 930	18 261
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		121 424	164 234
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 155 464	7 184 910
Passif au titre des sites contaminés	7	851 970	877 196
		8 169 563	8 279 816
Dette nette		(7 731 576)	(7 756 153)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	722 593	716 032
Charges payées d'avance		959	452
		723 552	716 484
Déficit accumulé		(7 008 024)	(7 039 669)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(7 012 467)	(7 041 470)
Gains de réévaluation cumulés		4 443	1 801
		(7 008 024) \$	(7 039 669) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats et du déficit accumulé

Pour le trimestre clos le

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget 2021	30 juin 2020	30 juin 2019
Revenus				
Crédits parlementaires	9	1 253 940 \$	165 100 \$	144 540 \$
Revenus tirés des activités commerciales		97 000	19 554	30 344
Revenus d'intérêt		4 000	1 060	1 474
		1 354 940	185 714	176 358
Charges				
Coût des ventes		67 900	15 268	21 324
Charges de fonctionnement		50 100	17 000	17 609
Charges contractuelles	10	253 744	52 222	56 691
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		263 247	72 221	69 221
		634 991	156 711	164 845
Excédent de la période		719 949	29 003	11 513
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(7 041 470)	(7 041 470)	(6 722 172)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 321 521) \$	(7 012 467) \$	(6 710 659) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

Pour le trimestre clos le

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	1 801 \$	887 \$
Gains de réévaluation survenus au cours de la période		
Gains non réalisés sur les placements détenus en fiducie	2 642	533
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé		
Pertes réalisées sur les placements détenus en fiducie	-	5
Gains de réévaluation nets de la période	2 642	538
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	4 443 \$	1 425 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

Pour le trimestre clos le

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget 2021	30 juin 2020	30 juin 2019
Excédent de la période		719 949 \$	29 003 \$	11 513 \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(185 000)	(18 160)	(16 266)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	33 000	11 598	12 155
Autres variations	8	-	1	(19)
		(152 000)	(6 561)	(4 130)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	(507)	(380)
Gains de réévaluation nets de la période		-	2 642	538
Diminution de la dette nette		567 949	24 577	7 541
Dette nette au début de la période		(7 756 153)	(7 756 153)	(7 386 752)
Dette nette à la fin de la période		(7 188 204) \$	(7 731 576) \$	(7 379 211) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour le trimestre clos le

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	265 150 \$	409 466 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	75 877	29 580
Paiements aux fournisseurs	(106 373)	(82 349)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(3 821)	(3 673)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets et des sites contaminés	(126 893)	(119 486)
Liquidités investies dans les activités de gestion et d'élimination des déchets	(118)	(1 559)
Intérêts reçus	476	887
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	104 298	232 866
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 422)	(17 127)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(32 422)	(17 127)
Augmentation de la trésorerie	71 876	215 739
Trésorerie au début de la période	79 851	61 833
Trésorerie à la fin de la période	151 727 \$	277 572 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

EACL a présenté au ministre des Ressources naturelles son Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2024-2025 qui doit faire l'objet de l'examen du Conseil du Trésor. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2020. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers sont conformes à ceux présentés dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2020.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2020-2021 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget présentées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2020-2021 comprises dans le Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2024-2025 qui a été présenté au ministre des Ressources naturelles et qui doit faire l'objet d'un examen par le Conseil du Trésor.

3. Créances et autres débiteurs

	30 juin 2020	31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	12 450 \$	20 486 \$
Revenus non facturés	14 589	12 267
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	11 336	11 288
Autre produit	-	50 000
	38 375 \$	94 041 \$

L'autre produit était lié à un règlement commercial.

4. Créditeurs et charges à payer

	30 juin 2020	31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	9 999 \$	5 965 \$
Autres créditeurs et charges à payer	4 726	21 857
Provisions	5 500	5 500
Avances de clients et obligations envers les clients	2 550	1 893
	22 775 \$	35 215 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2020	30 juin 2019
Cotisations salariales	227 \$	234 \$
Cotisations patronales	524	558

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 g) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2020. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 6,8 millions de dollars (6,8 millions de dollars au 31 mars 2020) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Trimestre clos le 30 juin 2020	Exercice clos le 31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	7 184 910 \$	6 613 955 \$
Passifs réglés	(97 682)	(385 364)
Désactualisation de la provision	67 839	254 162
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	397	702 157
Valeur comptable à la fin de la période	7 155 464 \$	7 184 910 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 16 165,6 millions de dollars (16 263,3 millions de dollars au 31 mars 2020).

Aux 30 juin 2020 et 31 mars 2020, la provision a été actualisée selon un taux de 3,78 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Trimestre clos le 30 juin 2020	Exercice clos le 31 mars 2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	877 196 \$	1 054 978 \$
Passifs réglés	(29 608)	(187 502)
Désactualisation de la provision	4 382	22 723
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	(13 003)
Valeur comptable à la fin de la période	851 970 \$	877 196 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,00 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 932,6 millions de dollars (962,2 millions de dollars au 31 mars 2020).

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2020	141 172 \$	139 107 \$	510 144 \$	486 342 \$	1 276 765 \$
Entrées et transferts	18 160	(1)	-	59	18 218
Sorties et transferts	(59)	-	(6)	(2 434)	(2 499)
Coût au 30 juin 2020	159 273	139 106	510 138	483 967	1 292 484
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	-	46 973	222 370	291 390	560 733
Augmentation de l'amortissement	-	1 410	3 477	6 711	11 598
Sorties et transferts	-	-	(6)	(2 434)	(2 440)
Amortissement cumulé au 30 juin 2020	-	48 383	225 841	295 667	569 891
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	141 172	92 134	287 774	194 952	716 032
Valeur comptable nette au 30 juin 2020	159 273 \$	90 723 \$	284 297 \$	188 300 \$	722 593 \$

9. Crédits parlementaires

Trimestres clos les
30 juin

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives		
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	265 150 \$	409 466 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	(100 050)	(69 276)
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	-	(195 650)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	165 100 \$	144 540 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 totalisent 1 254 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2020	30 juin 2019
Montants contractuels versés ou à verser	206 605 \$	206 365 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(126 164)	(120 407)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(18 160)	(16 266)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(10 059)	(13 001)
Charges contractuelles	52 222 \$	56 691 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.



**Énergie atomique
du Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada